

Avoir un emploi rend la pauvreté plus difficile à vivre

Marie-Odile Simon, Christine Olm, Élodie Alberola

L'emploi ne protège plus de la pauvreté, même la plus extrême : 28 % des personnes sans domicile fixe interrogées en 2001 par l'INSEE exerçaient une activité professionnelle. Cette pauvreté s'explique, d'une part, par la précarité des emplois occupés (temps partiel subi, faible durée du contrat de travail), d'autre part, par la faiblesse des rémunérations, qui même complétées par des transferts sociaux ne permettent pas toujours d'assurer un niveau de vie décent à une famille.

Une recherche réalisée en 2006 par le CRÉDOC confirme ces phénomènes déjà bien connus, et permet de mettre en avant un décalage entre la pauvreté objective (ressources en dessous du seuil de pauvreté et conditions de vie dégradées) et le ressenti des personnes concernées.

Le sentiment des personnes pauvres qui ont un emploi dépend de leur trajectoire professionnelle, de leur âge et de leur situation familiale et fluctue entre l'espoir d'un avenir meilleur, la fierté pour une activité qui leur évite l'assistanat ou la colère que leur travail ne leur assure pas un niveau de vie plus acceptable.

Face aux difficultés financières, certains restreignent leurs dépenses, d'autres recourent au crédit, au risque d'être surendettés.

Pauvreté objective et pauvreté ressentie

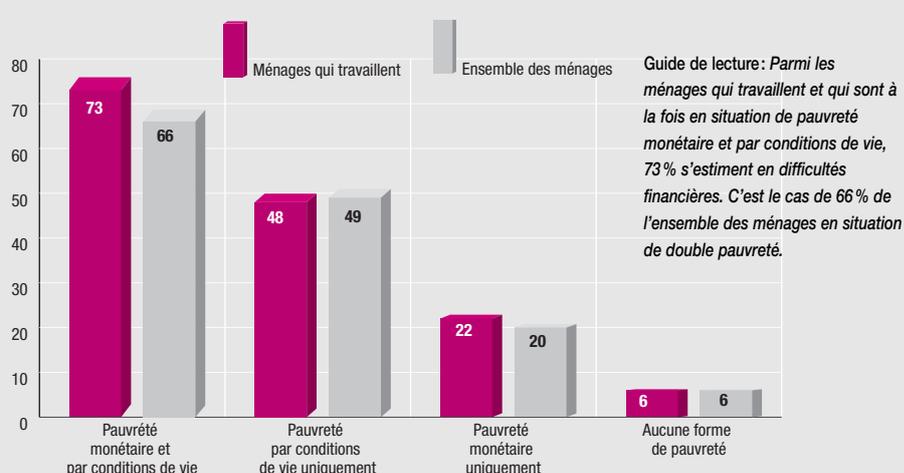
La pauvreté est une notion familière et pourtant difficile à définir précisément. Si l'on s'accorde à considérer que la grande pauvreté fait référence à un dénuement extrême, il est plus difficile de cerner la frontière entre pauvreté et précarité, ce qui peut entraîner des différences de ressenti de la pauvreté. Des personnes peuvent se sentir pauvres alors même que leurs revenus et leurs conditions de vie ne les classent pas dans cette catégorie. À l'inverse, des individus en situation objective de pauvreté au regard de leurs ressources et de leurs conditions de vie n'ont pas le sentiment de faire partie des pauvres.

La pauvreté monétaire concerne surtout les emplois précaires

Une première définition de la pauvreté objective est celle de la pauvreté monétaire. Elle conduit à considérer comme pauvres les ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé ici à 60 % du revenu médian, lequel partage une population en deux : la moitié dispose d'un revenu supérieur à ce seuil, l'autre moitié d'un revenu inférieur. Le seuil de pauvreté des ménages dans lesquels au moins une personne travaille est plus élevé : 692 euros, contre 670 pour l'ensemble de la population. Malgré cela, les ménages qui travaillent sont moins souvent en dessous du seuil : 14 % contre

Les ménages qui travaillent ressentent plus durement la pauvreté

Part de ménages qui estiment que financièrement ils y arrivent difficilement ou qu'ils ne peuvent y arriver sans faire de dettes



Source : CRÉDOC, INSEE.

19 % parmi l'ensemble de la population. Tous les ménages qui travaillent ne sont pas égaux face à la pauvreté monétaire : en particulier, les familles monoparentales, même avec un CDI à temps plein, les familles nombreuses mais aussi les couples avec un seul adulte qui travaille sont nombreux à avoir des revenus inférieurs au seuil. À l'inverse, les couples ayant deux CDI à temps plein sont la plupart du temps épargnés par la pauvreté.

La pauvreté par conditions de vie est moins liée à la précarité de l'emploi

Une deuxième définition de la pauvreté objective est la pauvreté par conditions de vie. Elle concerne les ménages dont les ressources contraignent l'accès à certains biens : ils ne peuvent pas partir une semaine en vacances ou s'acheter des vêtements neufs, de la viande ou du poisson tous les deux jours, offrir des cadeaux au moins une fois par an ; ils ont un logement sans salle de bains, mal chauffé, trop humide, pas de télévision ni de voiture... Ils n'arrivent pas toujours à faire face aux échéances ; ils sont en découvert au moins une fois par mois, et ont des retards de paiement du loyer...

Cette forme de pauvreté est, comme la pauvreté monétaire, à la fois moins répandue et moins intense parmi les ménages qui ont au moins un emploi : seulement 12 % ont des conditions de vie insatisfaisantes contre 16 % de l'ensemble de la population. Les premiers ont des contraintes budgétaires et des retards de paiement plus fréquents que la population générale, mais se restreignent moins sur la consommation et l'équipement et ont moins de difficultés de logement.

La pauvreté par conditions de vie est moins sensible aux types d'emploi occupé que la pauvreté monétaire. Les personnes sans conjoint ayant un emploi précaire sont très exposées, les couples ayant au moins un CDI sont plus épargnés. Les autres ménages ont des taux de pauvreté proches.

La pauvreté par conditions de vie est généralement due à un événement récent : une baisse du niveau de vie au cours des douze derniers mois l'explique plus que la situation actuelle.

Le travail accroît le sentiment de pauvreté

Si la pauvreté est objectivement moins affirmée pour les ménages ayant un emploi, elle est pourtant ressentie plus durement. Ainsi, le tiers des ménages qui ont un emploi et qui estiment ne pas « y arriver » ne sont pas pauvres objectivement,

que ce soit avec la définition de la pauvreté monétaire ou avec celle par conditions de vie. Dans l'ensemble de la population, le décalage est moins important : seulement le quart se perçoit pauvre, sans l'être objectivement.

Inversement, la pauvreté objective induit plus systématiquement un sentiment de pauvreté parmi les ménages en emploi que parmi les autres : 14 % de ménages ayant un emploi ne se perçoivent pas en difficultés financières alors qu'ils sont

Qui sont les travailleurs pauvres ?

Une typologie a été réalisée à partir de tous les ménages considérés comme pauvres selon au moins une des approches monétaires ou par conditions de vie. Elle permet d'isoler cinq groupes de pauvreté.

Les familles d'ouvriers ou d'employés (41 % des ménages pauvres), faiblement diplômés : elles perçoivent un seul salaire correspondant généralement à un CDI à temps plein. Leur rémunération est insuffisante pour assurer un niveau de vie décent au ménage, qui compte couramment plus de deux enfants.

Homme de 46 ans, en France depuis 15 ans, gardien de parking en région parisienne, au SMIC, en CDI depuis 9 ans. Sa femme élève les 5 enfants du couple. Ils vivent dans un deux pièces déclaré insalubre. « Pour moi, être pauvre, c'est ne pas avoir le minimum pour se loger et manger. C'est notre cas, non ? ». Depuis que leur logement a été interdit à la location, il ne paie plus de loyer. Ils vont régulièrement à la banque alimentaire. Il est très pessimiste pour l'avenir, mais estime avoir des droits du fait qu'il travaille « je serais à la charge de la société, encore, je veux bien. On ne peut pas traiter comme ça des gens qui travaillent. J'ai honte devant mes enfants. Je voudrais leur dire qu'il faut travailler pour avoir ce qu'on veut, mais ce serait un mensonge. Alors, je ne leur parle jamais d'avenir. »

Les familles monoparentales ou les isolés (17 % des ménages pauvres) sont le plus souvent âgés de 35-49 ans et sont faiblement diplômés. Le seul adulte du ménage occupe un emploi précaire, qui procure de très faibles revenus. Les ménages de ce groupe cumulent en général les deux formes de pauvreté.

Femme de 37 ans, quatre filles à charge qu'elle élève seule depuis le départ de son mari il y a 5 ans. Elle a quitté l'école en fin de troisième. Elle est caissière à temps partiel et gagne 700 euros par mois. Elle vit dans un logement insalubre, est en attente d'un nouveau logement. Elle aimerait travailler plus mais ce n'est pas possible pour l'instant dans le supermarché où elle travaille et ses horaires sont trop éclatés pour qu'elle exerce un autre emploi parallèlement. « Non, je ne suis pas pauvre, on ne peut pas dire ça. Il y a toujours des difficultés, il faut apprendre à être courageux, sinon on ne fait rien dans la vie. Ce que je ne comprends pas, c'est que je veux bien travailler plus. Ce n'est pas juste. Après, on va dire que je suis assistée si je demande des aides. Mais je ne peux pas m'en sortir en travaillant si peu. »

Les indépendants en difficulté (14 %) sont âgés, vivent souvent en couple depuis le départ des enfants. Fréquemment exploitants agricoles, ils sont propriétaires de leur logement. Ils ont des conditions de vie correctes mêmes si leurs revenus sont en dessous du seuil de pauvreté.

Homme de 59 ans en couple, sans enfants à charge. Il a commencé à travailler comme employé agricole non déclaré puis a été embauché dans une laiterie, qui a fait faillite dans les années 1980. Après une période de chômage, il a repris avec son épouse une épicerie de village dont l'activité ne cesse de décliner ces dernières années. Depuis 5 ans, le couple touche 80 euros de RMI en complément.

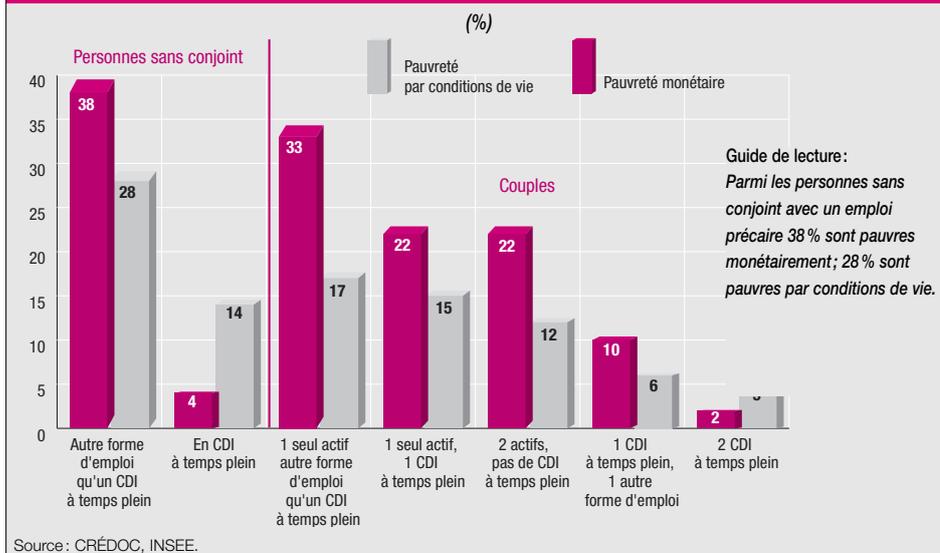
Le couple se considère pauvre, d'autant qu'il « n'a même pas l'espoir de toucher une retraite décente » alors qu'ils travaillent tous les jours de la semaine et ne prennent jamais de vacances. Ils se nourrissent sur les invendus et utilisent le véhicule du magasin pour se déplacer. Ils ne sont pas propriétaires de leur logement.

Les jeunes assez diplômés (22 %) sont le plus souvent âgés de moins de 30 ans et sont plutôt au début de leur vie professionnelle. Leur niveau de diplôme leur permet d'accéder à des emplois de cadre intermédiaire, le plus souvent encore avec un contrat précaire. Ils ont un niveau de vie qu'ils estiment en voie d'amélioration, et souffrent surtout d'une pauvreté par conditions de vie.

Femme de 26 ans, célibataire, en thèse de sociologie depuis 2 ans. Elle n'a pas obtenu d'allocation de thèse. Elle travaille trois matinées par semaine sur un marché. Elle gagne 550 euros par mois. Elle est hébergée chez des amis ou de la famille à tour de rôle. « J'ai choisi cette situation. J'ai plus de satisfaction à continuer ma thèse même si je suis en difficulté pendant plusieurs années qu'à faire un boulot qui ne me plaît pas. »

Les cadres ayant des contraintes budgétaires (6 %) sont âgés de moins de 30 ans ou de plus de 50 ans. Que ce soit parce qu'ils n'ont pas encore trouvé d'emploi stable ou parce qu'ils l'ont perdu, ils occupent des emplois précaires. Face à un avenir incertain, ils s'imposent des contraintes budgétaires qui pèsent sur leurs conditions de vie.

La pauvreté monétaire plus inégalitaire que la pauvreté par conditions de vie



objectivement pauvres, contre 18 % parmi l'ensemble de la population. L'exercice d'un emploi entraîne ainsi de fortes attentes sur le niveau de vie. Si ces attentes sont déçues, les difficultés du quotidien sont encore plus mal vécues que lorsque le ménage n'a pas d'emploi.

Le ressenti est plus influencé par les conditions de vie que par la situation financière

Les trois quarts des ménages en emploi qui cumulent les deux formes de pauvreté se sentent pauvres. Dans l'ensemble des ménages, cette proportion est un peu inférieure: elle n'atteint que les deux tiers. Ayant pourtant une situation meilleure que les autres ménages en situation de pauvreté, les foyers avec un emploi sont ainsi plus nombreux à ressentir des difficultés financières. Le fait de disposer d'un emploi leur laissait probablement espérer une plus grande aisance...

La moitié des ménages pauvres uniquement par conditions de vie expriment un sentiment de pauvreté. Cette proportion est très inférieure (20 %), parmi les ménages pauvres uniquement du point de vue monétaire. Le ressenti est ainsi plus influencé par les conditions de vie dégradées que par le manque d'argent: ce serait les privations au quotidien qui feraient prendre conscience de la pauvreté.

Un ressenti faiblement influencé par les conditions d'emploi

Les conditions d'exercice de l'emploi (temps de travail, type de contrat) jouent un faible rôle sur la perception du niveau de vie. Ce sont plutôt les évolutions récentes connues par le ménage qui

influencent le ressenti: ceux qui estiment avoir connu une baisse du niveau de vie au cours des 12 derniers mois ou encore ceux qui ont connu des problèmes de santé. Les caractéristiques socio-démographiques interviennent dans une moindre mesure: les jeunes ainsi que les diplômés ont tendance à avoir une perception moins dégradée que les autres, en particulier parce qu'ils peuvent espérer une amélioration de leur situation dans un proche avenir.

Trois types de relation au travail

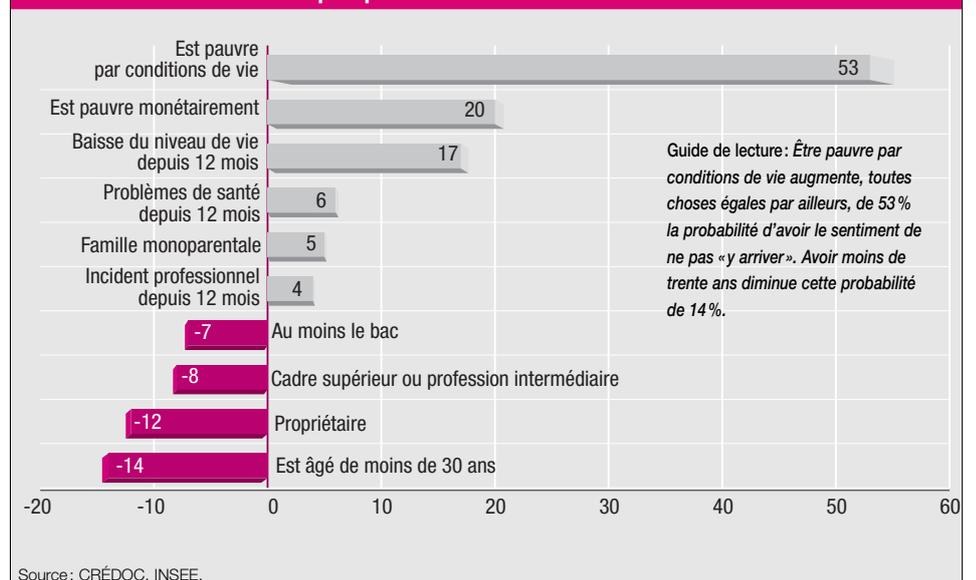
Les entretiens qualitatifs réalisés dans le cadre de cette recherche ont permis d'isoler trois types de relation au travail parmi les personnes se percevant en situation de pauvreté.

- **Entre espoir et résignation**: ce groupe n'a pas connu la stabilité de l'emploi, et enchaîne les temps partiels et les contrats aidés. Le jeune en voie d'insertion constitue l'archétype de cette catégorie qui considère l'emploi comme un tremplin possible vers l'autonomie. Le sentiment de pauvreté est ici atténué par le soutien familial et la perspective d'un avenir meilleur. Les personnes plus âgées, en responsabilité d'une famille, mettent davantage l'accent sur la dureté de leur quotidien et sur leur désarroi face à l'impossibilité d'intégrer le marché de l'emploi en dépit de leurs efforts.

Mademoiselle F. a 27 ans, elle a quitté le système scolaire en fin de troisième et est actuellement en contrat aidé pour 6 mois comme agent de service hospitalier. C'est son premier emploi et elle ne sait pas du tout ce qu'elle pourra faire ensuite. Elle touche 900 euros par mois, vit chez ses parents avec ses deux frères et sa sœur. Elle est à la fois consciente que sa famille lui évite de vivre «une catastrophe» et se sent honteuse de vivre encore chez ses parents. Afin de se rendre utile, elle paie quelques factures, fait parfois les courses et aide sa mère pour le ménage. La privation la plus difficile à supporter est l'absence d'indépendance. Puis, viennent le manque de sorties et de vie sociale.

- **La fierté d'une activité**: dans ce deuxième groupe d'actifs relativement bien intégrés au marché du travail, avec des expériences professionnelles plus longues que le groupe précédent, les personnes connaissent également d'importantes difficultés financières mais se distinguent par l'intérêt pour leur travail qui leur apporte fierté et satisfaction. Sont ainsi valorisés le statut d'actif et

Le ressenti est plus influencé par les événements passés que par la situation actuelle



Les ménages pauvres qui travaillent ont plus de contraintes budgétaires et de retards de paiement, mais moins de restrictions de consommation et de difficultés de logement

	Population générale		Ménages qui travaillent	
	Pauvres monétairement	Pauvres par conditions de vie	Pauvres monétairement	Pauvres par conditions de vie
Contraintes budgétaires				
Découvert bancaire au moins un fois par mois	9	21	13	34
Les revenus ne couvrent pas les dépenses	37	57	38	62
Retards de paiement				
Factures pour logement (plusieurs fois)	15	26	17	36
Loyer et charges, remboursement d'emprunt pour l'acquisition du logement (plusieurs fois)	7	15	10	22
Restrictions de consommation				
Difficultés à partir une semaine en vacances par an	63	85	58	80
Difficultés à acheter des vêtements neufs	20	41	16	39
Difficultés à manger de la viande ou du poisson tous les deux jours	14	27	10	26
Difficultés à offrir des cadeaux une fois par an	25	47	17	39
Difficultés de logement				
Pas de salle de bain ni de salle d'eau	7	11	2	5
Pas de chauffage central ni électrique	20	25	14	19
Logement trop humide	24	35	26	39
Surpeuplement	20	24	16	24
Équipement du logement				
Non possession d'un magnétoscope	45	54	19	32
Non possession d'une voiture	40	47	17	26

Guide de lecture : 9 % de l'ensemble des ménages pauvres monétairement ont un découvert bancaire au moins une fois par mois. Cette proportion atteint 13 % chez les ménages qui travaillent.

Source : CRÉDOC, INSEE.

non d'assisté et le choix d'un travail peu rémunérateur mais apprécié.

Monsieur G., 49 ans, vient d'être embauché comme plombier municipal dans sa commune de résidence. Il touche un peu plus que le SMIC. Avant cet emploi, il est resté trois ans au RMI après que sa propre entreprise de vente par correspondance ait fait faillite. Il a un niveau bac.

Il est retourné vivre chez sa mère quand il s'est retrouvé au RMI. Sans toute l'aide que sa mère lui apporte (elle met sa voiture à disposition), il pense qu'il ne s'en sortirait pas ; c'est pour cela qu'il se considère pauvre. Il a suivi une formation de plombier, après avoir réalisé que ses compétences en informatique ne lui permettraient pas de trouver un emploi. Il espère dans un avenir proche créer son entreprise de plomberie, comme son grand-père...

● **La colère et l'indignation** : ce troisième groupe est composé de travailleurs qui ont le sentiment de ne pas s'en sortir malgré un volume et une durée d'activité importants. La colère et l'indignation prédominent ici et exacerbent le sentiment de la perception de pauvreté.

Monsieur S., 56 ans, travaille dans un garage. Il a douze ans d'ancienneté et

gagne 1 100 euros par mois. Sa femme ne travaille pas, ils ont trois enfants dont un est encore à charge. Il a toujours travaillé dans des garages. C'est son troisième emploi, il a connu une période de chômage de plusieurs années avant de trouver sa place actuelle. Depuis que son dernier enfant a eu 16 ans, il ne perçoit plus d'allocations familiales. Il est propriétaire de son logement, mais a le sentiment d'être pauvre. « Être pauvre, c'est ne pas s'en sortir, c'est sûr que j'ai un toit et que je mange, même si on se prive de beaucoup de choses. Mais je travaille beaucoup, depuis longtemps et je n'arrive pas à boucler le mois. » Il estime que son travail n'est pas reconnu. Il a en plus un fort sentiment d'insécurité : « s'il m'arrive quelque chose et que je ne peux plus travailler ou si ma femme ou mon fils tombent malades et qu'il y a des frais, je ne sais pas ce qui se passera ». Il regrette de ne jamais pouvoir se faire plaisir : pas de vacances, pas de loisirs, pas d'extra au moment des anniversaires... Il compte sur l'aide de ses enfants au moment de la retraite.

Ainsi l'existence d'une expérience professionnelle significative permet la construction d'une identité professionnelle qui va déterminer l'acuité de la perception des conditions de vie, et du resenti de la pauvreté.

La trajectoire professionnelle attendue induit également des différences de comportement : ceux qui espèrent une amélioration rapide de leur situation professionnelle compensent leurs difficultés financières par un recours au crédit pour limiter les privations. Les autres restreignent fortement leur consommation dans tous les domaines. Le recours trop important au crédit amène certains ménages à se retrouver en situation de surendettement, surtout si leur situation financière ne s'améliore pas aussi vite qu'ils l'espéraient. ■

Pour en savoir plus

● Les différentes approches objectives et subjectives de la pauvreté ont été mesurées à partir de l'enquête Permanente sur les Conditions de vie de l'INSEE, vague de mai 2001.

Les facteurs influant sur la perception des situations de pauvreté ont été appréciés de manière plus concrète par l'interrogation d'une quinzaine de personnes ayant un emploi, identifiées en situation de pauvreté par des professionnels du monde social ou de l'insertion par l'activité économique.

Les conclusions complètes de cette recherche sont présentées dans : Les actifs en situation de pauvreté – quelles expériences de la pauvreté? *Cahier de recherche du CRÉDOC*, n° 227.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.fr

Diffusion par abonnement uniquement
30,49 euros par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC

www.credoc.fr